OCOM C309.01 – DONNER UN EXPOSÉ ORAL D'UNE MINUTE

1. **Rendement.** Donner un exposé oral d'une minute.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) la liste des sujets approuvés, et

      (2) de la supervision.

   b. Éléments non permis : De l'aide.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit donner un exposé oral d'une minute.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les techniques de l'art oratoire, y compris : a. les éléments du contrôle de la voix, b. les éléments de la présence physique, et c. la préparation.	Discussion de groupe	15 min	C1-133 (p. 85 à 98, 99 à 124, 183 à 210)
PE2	Expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent donner un exposé oral d'une minute.	Activité pratique	25 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Discussion de groupe :	15 min
c.	Exposé interactif :	10 min
d.	Activité pratique :	25 min
e.	Total :	60 min

6. **Justification**

   a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'art oratoire.

   b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 car il permet à l'instructeur d'expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute effectué par les cadets.

   c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive d'aider les cadets à parfaire leurs compétences en art oratoire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

7. **Documents de référence .**C1-132 (ISBN 1-890460-03-6) Jensen, E. (1998). *Trainer's Bonanza: Over 1000 Fabulous Tips & Tools*. San Diego, Californie, The Brain Store.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

   a. la liste des sujets approuvés, et

   b. le formulaire de rétroaction de l'exposé oral.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

   a. La présentation du PE 3 doit être planifiée pour une soirée d'instruction distincte ultérieure à celle où les PE 1 et 2 sont donnés.

   b. Le présent OCOM doit être donné après l'OCOM M309.03 (Décrire les techniques d'art oratoire) et avant l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.